

**DELIBERATION DU BUREAU**  
**Séance du 11 octobre 2021**

Le Bureau de la communauté d'agglomération de Tulle s'est réuni le lundi onze octobre deux mille vingt et un à dix-sept heures 30 minutes, salle du bâtiment annexe au siège rue Sylvain Combes à Tulle, sous la Présidence de Monsieur Michel BREUILH, Président.

**Convocation** de M. Michel BREUILH en date du 4 octobre 2021

**Nombre de membres en exercice : 22**

**Étaient présents : 17**

Mesdames Christèle COURSAT, Betty DESSINE, Ana Maria FERREIRA, Yvette FOURNIER, Fabienne LATOUR, Stéphanie VALLEE, Messieurs Eric BELLOUIN, Michel BREUILH, Pierre-Marie CAPY, Roger CHASSAGNARD, Bernard COMBES, Pascal FOUCHÉ, Henri JAMMOT, Jean-François LABBAT, Christian MADELRIEUX, Jean MOUZAT, Daniel RINGENBACH.

**Objet : 3- Projet inter-ALSH 2021**

**Le Bureau,**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de Tulle agglo,

Vu le budget principal,

Vu la délibération n°2.1 du conseil communautaire du 23 juillet 2020 décidant la délégation d'attributions au bureau,

Considérant que dans le cadre du projet éducatif communautaire, Tulle agglo s'engage à valoriser les structures d'accueil ALSH existantes, et à développer une offre variée d'activités en leur sein,

Considérant qu'après plusieurs rencontres inter-ALSH organisées depuis 2015, il est proposé malgré le contexte sanitaire, de maintenir cette dynamique conformément aux objectifs de la compétence enfance-jeunesse,

Considérant qu'en raison des protocoles actuels, les animateurs proposent, pour la deuxième année consécutive, de se déplacer, une journée complète dans chaque ALSH,

Considérant que cette opération serait menée de nouveau en partenariat avec VOILCO-ASTER et ESPRIT NATURE (Station Sports nature du Pays de Tulle), au cours des vacances de Toussaint,

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- 1°) approuve le projet ci-dessus présenté ainsi que son plan de financement prévisionnel ci-annexé ;
- 2°) autorise le Président à signer tout document nécessaire à la réalisation de cette opération ;
- 3°) la dépense en résultant sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal.

Fait et délibéré le 11 octobre 2021

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Président,

Michel BREUILH



## BUDGET PREVISIONNEL

<b>Animations</b>	<b>Prix</b>	<b>Total</b>
Coordination/ Préparation	3jours (21h) X 23€/h X 2 coordinateurs (Voilco/EN)	966,00€
Préparation sur sites / rangement	1/2 journées X 3 animateurs	300,00€
Interventions construction bois / atelier cuisine -Voilco	200€ (matériel inclus) X 2 animateurs X 5jours	2 000,00€
Interventions sarbacanes et nature, sportives - Esprit Nature	200€ (matériel inclus) X 1 animateur X 5 jours	1 000,00€
Reportage (prises de vue et montage)	100€ X 1 animateur X 5 jours	500,00€
Restitution/impression livre photo	150€X 1 animateur X1 jours	150,00€
Frais de déplacements dans les AL	134 kms X 2 véhicules selon barème kilométrique (9CV pour Esprit Nature / 5CV pour Voilco)	73,43€ 80,53€
<b>Total</b>		<b>5 069,96€</b>